

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 29 mai 2026

Rénovation des vergers cidricoles : ouverture d'un appel à projets pour la campagne de plantation 2026-2027

À la suite des réflexions stratégiques sur les perspectives de la filière cidricole, FranceAgriMer met en place une mesure d'aide visant à favoriser l'évolution variétale nécessaire pour mieux adapter la production aux besoins quantitatifs et qualitatifs de la filière cidricole.

Le téléservice dédié au dépôt des demandes d'aide à la rénovation des vergers cidricoles pour la campagne 2026-2027 ouvrira le **1^{er} juin 2026** (14 h 00) sur la plateforme d'acquisition de données (PAD) de FranceAgriMer, et fermera le **31 juillet 2026**.

Les bénéficiaires potentiels de l'aide sont les exploitants de vergers de fruits à cidre (pommes, poires) qui répondent aux conditions d'éligibilité inscrites dans la décision du directeur général et précisées sur le site internet de FranceAgriMer.

Seront prioritaires pour l'attribution de l'aide, dans la limite des crédits disponibles, les demandes permettant l'appui à la transmission des exploitations et celles des exploitants engagés dans une démarche d'agriculture biologique.

La demande d'aide à la plantation devra porter sur un minimum de 1 ha et un maximum de 5 ha de superficie éligible, et le nombre minimum de 80 arbres plantés par hectare devra être respecté.

Une enveloppe globale de 210 000 euros est affectée à ce dispositif d'aide.

Toutes les informations sur les conditions d'éligibilité, les modalités de dépôt ainsi que les documents utiles pour constituer le dossier sont accessibles sur le site internet de FranceAgriMer :

<https://www.franceagrimer.fr/aides/aide-la-plantation-de-vergers-de-fruits-cidre-campagne-20262027>

Contacts presse

FranceAgriMer

Tél : 01 73 30 22 54 / 01 73 30 25 38

Mél : presse@franceagrimer.fr

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 20002 - 93555 MONTREUIL Cedex

www.franceagrimer.fr

À propos de FranceAgriMer

Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, placé sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture, FranceAgriMer participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la pêche et de l'aquaculture. Il est un lieu de concertation unique entre les pouvoirs publics et les professionnels de ces filières, représentées de l'amont à l'aval dans ses instances de gouvernance. FranceAgriMer assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux filières de gagner en compétitivité. L'Établissement met en œuvre des dispositifs de soutien et de régulation des marchés et accompagne les acteurs économiques à travers le versement d'aides nationales et européennes. Il contribue à leur rayonnement à l'international en soutenant les exportateurs et l'internationalisation des filières.

Plus d'informations sur : <http://www.franceagrimer.fr>

Retrouvez-nous sur LinkedIn : [@FranceAgriMer](#)

Contacts presse

FranceAgriMer

Tél : 01 73 30 22 54 / 01 73 30 25 38

Mél : presse@franceagrimer.fr

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 20002 - 93555 MONTREUIL Cedex

www.franceagrimer.fr